

COMPTE RENDU du CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT  
13 décembre 2016

Le conseil d'établissement s'est tenu le 13 décembre au CRR de Montpellier3M en présence de :

Bernard TRAVIER (Vice Président de la Métropole, commission Culture)  
Jean-Louis SAUTREAU (Directeur des Affaires Culturelles)  
Patrick POUGET (Directeur du CRR)  
Hélène BERTHOUL (Directrice adjointe et conseillère aux études)  
Elizabeth NINGRE (Responsable administrative et financière)  
Catherine LANDEMAINE (Responsable de l'action culturelle, de la communication et des relations publiques)  
Philippe BRAQUART (Chargé de mission réseau éducatif et enseignement artistique)  
Manuella DESCAMPS (Coordinatrice Danse)  
Danièle VALENTIN (Assistante de direction)  
Catherine LEMERRE (Régisseur des recettes)  
Claire SALA et Mikaël LE PADAN (représentants des Professeurs)  
Marie-Thérèse SALES et P. CHAUCHART (Représentants des parents d'élèves)  
*Absente excusée : Alicia STUBBE (Représentante des élèves)*

**En introduction, Bernard TRAVIER souhaite la bienvenue aux étudiants du pôle supérieur d'Aix qui assistent aux débats. Il se félicite également de la dynamique du Conservatoire, de son implication dans de nombreux projets, de la qualité de ses enseignements et remercie toute l'équipe.**

## 1. Dossier de classement du CRR

Suite à l'inspection du ministère de la Culture, la CRR a renouvelé son label de classement pour une durée de 7 ans (date d'entrée en vigueur du label : 13 octobre 2015).  
Sur les critères de classement : cf. arrêté du 15 décembre 2006 consultable sur le site [legifrance.gouv.fr](http://legifrance.gouv.fr)

## 2. Réseau des écoles associées

Les écoles associées du réseau métropolitain sont les suivantes :  
École municipale de Saint Jean de Védas,  
École municipale de Castries,  
Ecole municipale de Juvignac,  
École municipale de Pérols,  
Ecole municipale de Sussargues  
et l'Association Internote (à vocation intercommunale : Murviel et autres communes)

L'objectif de cette mise en réseau : valoriser l'enseignement labellisé.

- Une charte a été validée par les écoles du réseau,
- Deux orchestres ont été créés (ARCO et EIRE réseau Est)
- Des actions de décentralisation des auditions du CRR sont organisées
- Les écoles du réseau accueillent également des actions du CRR (les « levés de rideaux »)
- Les examens de fin de cycles sont ouverts aux élèves des écoles associées
- Des actions associées autour des musiques traditionnelles

Bernard Travier va défendre le budget de 70 000 € alloué au fonctionnement du réseau.  
Arbitrage budgétaire mi-janvier puis vote en conseil de Métropole en février.

Patrick Pouget nous informe qu'une réunion associant les différents partenaires (responsables d'école et DGS des communes concernées) a permis de définir une politique tarifaire cohérente (plan sur 3 ans) et une clé de répartition des compensations financières accordées par la Métropole au fonctionnement en réseau.

### 3. Bilan pédagogique (rentrée scolaire et examens régionalisés)

Effectifs en hausse à la rentrée 2016 : **1461 élèves.**

Hausse générale des effectifs malgré une baisse des effectifs sur les deux sites extérieurs (Castries et Cournonterral)

Organisation cette année des concours d'entrée régionalisés en cycle spécialisé.

Les représentants des professeurs rappellent la difficulté pour certains élèves de devoir financer leur trajet et parfois leur nuit d'hôtel lors des concours à Perpignan.

Patrick Pouget nous informe qu'une demande de subvention à la région est en cours (à la demande du directeur du CRD du Tarn), mais il y a peu d'espoir d'obtenir une compensation financière. En revanche, il est envisagé l'organisation d'un jury mobile.

### 4. Révision du règlement intérieur

L'esprit général de cette révision est de simplifier le règlement qui passe de plus de 60 articles à 8. En effet, plusieurs points sont désormais des renvois vers d'autres textes :

Exemples :

- tous les éléments liés aux personnels disparaissent (puisque'ils sont présents dans des textes nationaux ou métropolitains)
- tous les aspects pédagogiques disparaissent (puisque'ils sont désormais mentionnés dans le règlement pédagogique).

A noter néanmoins :

- les réinscriptions se feront au mois de Mai.
- Comme énoncé lors du conseil pédagogique de juin 2016 et comme défini sur le plan national, les enseignants du CRR doivent assurer leurs cours sur 3 jours minimum.

*Remarque : suite à quelques retours, Patrick Pouget nous rappelle et insiste sur le fait que les professeurs ne doivent pas fumer dans l'enceinte du CRR. C'est simplement la loi. Il en va de même pour tous les usagers.*

## 5. Projet DEMOS

Le projet Démos, parrainé par le footballeur Lilian Thuram, débutera sur le territoire de la Métropole en avril 2017.

7 groupes de travail de 15 élèves seront constitués :

- 5 à Montpellier
- 1 sur le site de Cournonterral.
- 1 sur le site de Castries.

Ce projet implique également les écoles associées.

Une conférence de presse se tiendra avant les vacances de Pâques.

Pour toute information sur le fonctionnement de Démos, consulter le site :

<http://demos.philharmoniedeparis.fr/>

Suite à plusieurs demandes de nombre d'entre nous, Patrick Pouget fait le POINT CONCERNANT LE NOUVEAU CRR.

*« Octobre 2016 : choix des 4 cabinets d'architectes (sur plus de 90)*

*16 décembre 2016 : visite du site par les 4 cabinets et les ingénieurs de Montpellier 3M*

*Fin janvier 2017 : réception des 4 projets*

*Mars 2017 : choix définitif du cabinet d'architectes par la Commission d'Appel d'Offres présidée par Philippe SAUREL.*

*Comme le souhaite Philippe SAUREL, à l'exception de l'acquisition du terrain (toujours en négociation – mais qui ne bloque pas le projet selon les responsables de la SA3M et de la métropole) l'échéancier prévu il y a maintenant 2 ans est scrupuleusement respecté. Les travaux devraient débuter courant 2018 (sachant que 18 mois sont prévus). L'inauguration du bâtiment est programmée pour la toute fin 2019 ou le tout début 2020. »*

CR Claire SALA / Mikaël LE PADAN, relecture et révision P. Pouget